

COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE DE RAN'EAU

Date : Mardi 26 janvier 2021 (8h–12h)

Lieu : MOTEL Anosy

Participants : cf. fiche de présence

Dispositions sanitaires : Utilisation de gel hydro-alcoolique, masque obligatoire, deux personnes par table en respectant la distance de 1m et tapis désinfectant à l'entrée

Déroulement :

1- Discours :

Le discours d'ouverture a été prononcé par Madame Michèle RASAMISON, Présidente du Conseil d'Administration de l'ONG Ran'Eau, qui, après les mots de bienvenue et de remerciements, a évoqué que, malgré les mesures prises suite au contexte de COVID-19 (gestes barrières, confinement, etc...) cela n'a pas empêché de militer en tant qu'acteur du secteur EAH pour la lutte contre cette pandémie à travers notamment le cluster WASH. Le télétravail et les réunions en ligne se sont développés et sont désormais devenus des pratiques durant cette pandémie. Elle a tenu à remercier particulièrement l'équipe exécutive qui n'a pas arrêté de travailler même pendant le confinement.

Elle a souhaité à tous les participants une année porteuse d'espérance et de réussite. Elle a également souligné que l'Assemblée Générale est un moment important et crucial dans la vie de l'organisation. Elle affirme que : « C'est le moment de prendre ensemble des décisions, d'exercer la démocratie par le vote, d'établir le bilan et la perspective des actions de l'Organisation ».

A la fin de son discours, elle n'a pas manqué de souhaiter une excellente assemblée à tous les participants et a déclaré l'assemblée ouverte.



Discours d'ouverture de Madame Michèle RASAMISON, PCA de l'ONG Ran'Eau

2- Présentation et validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour ci-après a été validé à l'unanimité.

Horaires	Intitulés
08h00-08h30	Accueil des participants
08h30-08h40	Ouverture par le PCA et validation de l'ordre du jour
08h40-08h45	Approbation du compte rendu de la précédente AG
08h45-09h30	Election au conseil d'Administration
09h30-10h00	Bilan de l'année 2020
10h00-10h25	Questions/Réponses
10h25-10h30	Proclamation du nouveau CA
10h30-11h00	Pause-café (Réunion CA pour élection bureau)
11h00-11h30	Présentation du PTA 2021
11h30-12h00	Questions/Réponses
12h00-12h15	Proclamation du nouveau bureau et discours de clôture par le PCA

3- Présentation et validation du compte rendu de la dernière Assemblée Générale

Le compte rendu de la dernière AG a été distribué à chaque participant à l'entrée de la salle de réunion. Une dizaine de minutes ont été accordées à chaque participant pour lecture. Le compte rendu a été validé à l'unanimité (29 voix).

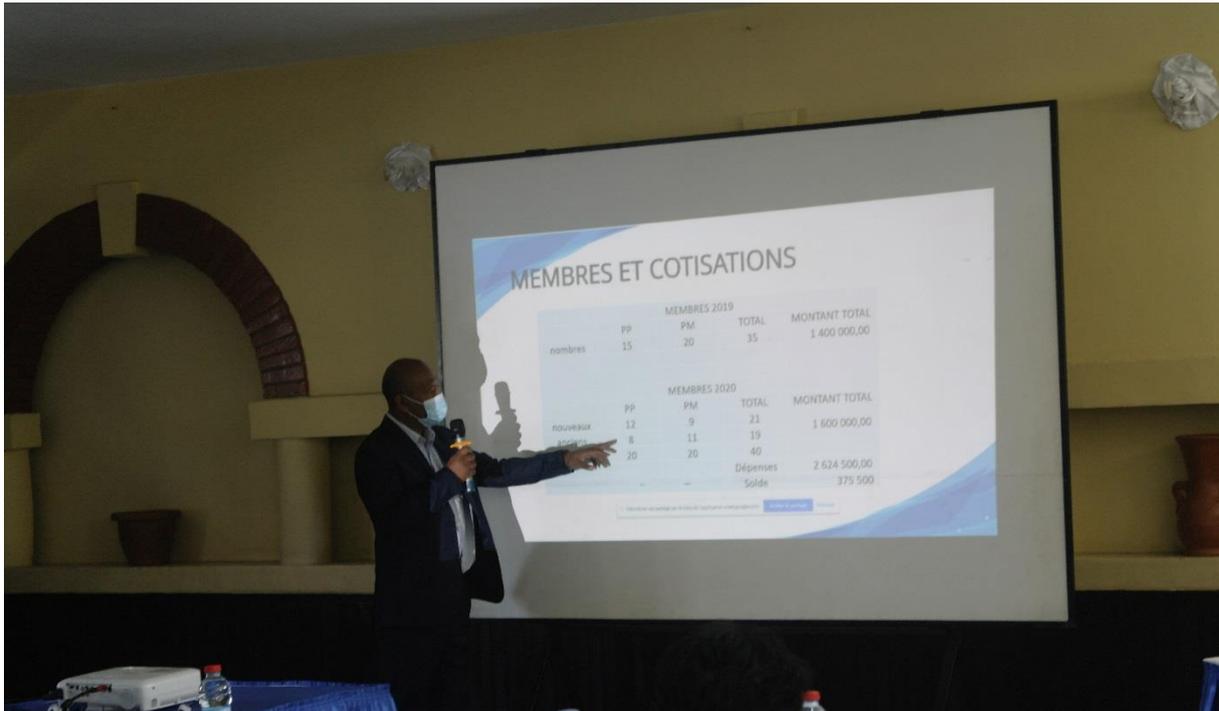
Discussion / Débat :

- Les membres du CA ne doivent plus voter le compte rendu de la dernière Assemblée Générale (2019) car ce compte rendu a déjà été validé au sein du Conseil d'Administration.
- Oui, c'est vrai que ce compte rendu a été validé par le Conseil d'Administration, mais nous sommes en Assemblée Générale, ce qui signifie qu'on devrait tenir compte des voix des membres du Conseil d'Administration (16 voix).
- En conclusion, les membres du Conseil d'Administration ne votent plus pendant l'Assemblée Générale, mais leurs voix sont comptabilisées.

4- Présentation de la situation des membres et des cotisations collectées

Le Directeur Exécutif a présenté la situation des membres et des cotisations collectées en 2019 et 2020 à travers le tableau ci-dessous :

MEMBRES 2019				
	PP	PM	TOTAL	MONTANT TOTAL
nombres	15	20	35	1 400 000,00
MEMBRES 2020				
	PP	PM	TOTAL	MONTANT TOTAL
nouveaux	12	9	21	1 600 000,00
anciens	8	11	19	
TOTAL	20	20	40	
			Dépenses	2 624 500,00
			Solde	375 500



Présentation de la situation des membres et des cotisations collectées par Monsieur Patrick RASOLOFO, Directeur Exécutif de l'ONG Ran'Eau

5- Présentation des activités 2020 de l'ONG Ran'Eau

En général, toutes les activités prévues ont été réalisées.

La Présidente a adressé ses sincères remerciements au pS-Eau, notamment à Monsieur Pierre-Marie GRONDIN et Madame Liana RAJAONARY, pour l'appui à Ran'Eau.

Remarque : L'ONG Ran'Eau, étant une ONG de droit malgache, a réellement le devoir de diversifier les financements de ces activités.



Participants attentifs à la présentation des activités 2020 de l'ONG Ran'Eau

6- Election du Conseil d'Administration

Il a été rappelé l'article 17 du statut concernant le conseil d'administration et les points concernant leur renouvellement, à savoir :

- Les administrateurs sont élus pour deux ans.
- Le conseil d'administration est renouvelé par moitié tous les ans.
- La première année, le renouvellement des administrateurs se fera soit par une sortie volontaire, soit par tirage au sort.
- Les administrateurs sont rééligibles, même les sortants.

Les membres du CA sont au nombre de 15.

Ci-dessous la liste des huit membres restants au niveau du CA :

- RAVELOSON Toussaint Arsène
- RAKOTONDRAINIBE Jean Herivelo
- RANDRIANARIVELO Jean Frédéric
- RAKOTOMANANTSOA Hery Abraham
- RASAMISON ANDRIAMBAHINY Michèle
- RANDRIAMANANJARA Odile
- SICARD Cécile

- RASOLOFOMANANA Lovy

08 candidats se sont manifestés pour intégrer le CA.

Les bulletins ont été distribués aux membres qui ont le droit de voter, c'est-à-dire aux membres à jour sur leur cotisation. Chaque votant a choisi les noms des candidats qu'il préfère siéger au sein du CA. Il peut écrire les noms de tous les candidats.

Le nombre de votants est de 16.

Le tableau ci-dessous montre les résultats de vote.

Nom et prénoms du candidat	Renouvellement ou Nouveau AU CA	Voix obtenue
RANDRIAMBAHINIARIME Tendry Fanantenana	Renouvellement	16
RASOLOFOSON Rajaonah Léa	Renouvellement	16
ANDRIAMIHAJA Mamisoa	Renouvellement	16
RASOLOFONIAINA Jean Donné	Renouvellement	16
RANDRIANTSITOVANA Fy	Renouvellement	16
RAZAFINTSALAMA Herizo	Nouveau	16
FANOMEZA Lalanirina Rija	Nouveau	16
TSIORY PEYRON	Nouveau	16

7 – Modification du statut

Vu que les candidats au CA n'ont pas envoyé un e-mail 24h avant l'AG, un amendement au statut a été proposé :

- Candidat au CA

Au lieu de :

Art 17 (...) Tout membre de l'ONG Ran'Eau peut se porter candidat au Conseil d'Administration. Pour cela, il doit faire une demande écrite et l'envoyer par e-mail ou par voie postale au bureau de l'ONG Ran'Eau au Président du Conseil d'Administration en exercice au moins 24h avant l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration en exercice garde un droit de regard sur ces candidatures.

Lire :

Art 17 (...) Tout membre de l'ONG Ran'Eau peut se porter candidat au Conseil d'Administration. Pour cela, il doit faire une demande écrite et l'envoyer par e-mail ou par voie postale au bureau de l'ONG Ran'Eau au Président du Conseil d'Administration en exercice au moins 24h avant l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration en exercice garde un droit de regard sur ces candidatures. Les membres peuvent se présenter également au CA durant les Assemblées Générales ordinaires ou extraordinaires.

Cette modification a été votée à l'unanimité.

8- Réunion du CA pour élection des membres du bureau

Une réunion du CA a été organisée pendant que les autres membres de l'AG ont effectué une pause. Un autre lien de « réunion en ligne » a été créé pour permettre aux membres du CA en ligne de participer à la réunion.

9- Proclamation du nouveau bureau

Monsieur Herizo RAZAFINTSALAMA a été élu Vice-Président de l'ONG Ran'Eau. Il s'agit du seul changement par rapport à l'ancien bureau du CA.

Voici donc la liste des nouveaux membres du bureau du CA :

RASAMISON ANDRIAMBAHINY Michèle	Présidente
RAZAFINTSALAMA Herizo	Vice-Président
RASOLOFOSON RAJAONAH Léa	Secrétaire
ANDRIAMIHAJA Mamisoa Filipo	Trésorier

8- PTA 2021

Le PTA 2021 est annexé à ce présent rapport.

- ❖ **Question 1** : Les régions d'intervention dans le cadre du projet Madiosoa ont-elles été choisies par Ran'Eau ou sont-elles des régions d'interventions de Fanainga ?

Réponse : Ce sont les régions d'intervention de Fanainga.

- ❖ **Question 2** : Concernant le projet Madiosoa, les OSC sont-elles déjà identifiées ou sont encore à identifier ?

Réponse : Nous nous sommes entretenus avec les partenaires intervenant dans les régions citées, et nous pouvons dire que ces OSC sont déjà plus ou moins identifiées.

- ❖ **Question 3** : Concernant le projet Ranomanga, pouvez-vous en dire plus par rapport à l'observatoire ?

Réponse : C'est un processus qui demande du temps car on observe minutieusement les pratiques des gens, comme dans un film.

10- Discours de clôture de la PCA

La présidente du Conseil d'Administration a incité tous les participants de l'Assemblée Générale à s'inscrire pour devenir membre de l'ONG Ran'Eau. Elle a aussi ajouté que l'ONG Ran'Eau est à la recherche de partenariat, mais cela n'empêche pas à l'équipe d'utiliser ses propres moyens pour améliorer l'organisation. Elle a conclu son discours en invitant les participants de l'AG à prendre le déjeuner avant de poursuivre avec la réunion institutionnelle.